

■ **Riccardo Malaspina Sàrl**, à Pully, exploitation de cafés-restaurants (FOSC du 11.01.2001, p. 0242). Statuts modifiés le 3 septembre 2003. Malaspina Riccardo, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède sa part de CHF 19'000 à l'associée Malaspina Maria, désormais de et à Pully et dont la part est portée de CHF 1'000 à CHF 20'000.

Journal no 8591 du 12.09.2003
(01177070 / CH-550.0.051.846-5)